

*Paix en Amérique centrale*

Mauricio Diaz Davila, le chef du Parti socialiste chrétien qui jouit d'un appui considérable dans la population, sera également membre de cette commission. M. Diaz représentera la plus importante coalition de partis d'opposition de l'assemblée législative. Le troisième membre sera le Dr Gustavo Parajon, médecin et missionnaire baptiste qui dirige le comité protestant pour l'aide et le développement. Le gouvernement sera représenté par le vice-président du Nicaragua, Sergio Ramirez. Cette commission pourrait réussir à surmonter certains obstacles à la paix.

Malheureusement, il est évident que M. Reagan recherche encore le moyen de faire échouer l'accord de paix. Il a délégué toute une brochette de diplomates dans la région. Il a pris la parole sur les ondes de la radio des Contras. Il a menacé de continuer d'accorder une aide militaire aux terroristes même après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Mais plus important encore, il essaie d'influencer des gouvernements de la région, surtout ceux du Honduras et du Salvador, pour les amener à renier l'accord. Il s'agit là d'une ingérence impardonnable de la part de l'administration Reagan et cette attitude tourne en dérision le prétendu intérêt de M. Reagan pour la promotion de la paix en Amérique centrale.

Heureusement, au sortir de l'affaire dite Contragate, l'accord intervenu en Amérique centrale vient donner à la majorité démocrate à la Chambre des représentants des États-Unis des arguments de poids pour limiter ou empêcher l'accord de nouveaux fonds aux terroristes de la Contra lorsque le versement des fonds déjà autorisés prendra fin en septembre.

Pendant un certain temps après le témoignage du colonel North, l'opinion publique américaine semblait prête à basculer en faveur des Contras. Cependant, je me réjouis des résultats du dernier sondage *New York Times/CBS* qui révèle que seulement 33 p. 100 des Américains appuient l'aide aux Contras tandis que 50 p. 100 s'y opposent. Il existe indéniablement des obstacles à une paix juste en Amérique centrale mais il y a également des signes encourageants et un climat propice est en train de s'instaurer.

En tant que pays qui jouit d'une réputation internationale de gardien de la paix, le Canada peut contribuer à favoriser ce climat. Nous avons le devoir de faire tout ce que nous pouvons pour venir en aide à nos voisins d'Amérique centrale. Ils subissent les affres de la guerre et de la violence depuis trop longtemps.

Que peut faire le Canada? Nous pouvons aider à mobiliser l'opinion internationale. Nous pouvons donner notre appui moral aux peuples d'Amérique centrale. Nous pouvons aussi accorder une aide pratique. Nous pouvons créer une différence. Les Canadiens peuvent aider à mettre fin à ces guerres sanglantes. Nous pouvons participer à la construction d'une paix juste et durable.

Dans la motion que j'ai présentée à la Chambre le 19 juin je dis d'abord que le premier ministre (M. Mulroney) devrait nommer un envoyé en Amérique centrale pour appuyer nos efforts diplomatiques. En fait, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) n'a pas envoyé une personne, mais deux, pour apporter l'appui technique canadien au maintien de la paix et au contrôle. Le Canada a fourni là une aide très

concrète. J'applaudis cette initiative et je souhaite que le ministre adopte d'autres suggestions des néo-démocrates.

Je proposais ensuite que le Canada prenne l'initiative de créer un fonds pour la paix auquel contribueraient les nations occidentales. Une telle initiative aurait une grande signification pratique et diplomatique. Du point de vue pratique, il est certain que le processus de paix, et surtout celui du contrôle, coûte cher. Nous ne pouvons pas espérer de l'administration Reagan qu'elle contribue autant à la paix qu'elle contribue à la guerre. Du point de vue diplomatique, cette initiative témoignerait de l'appui à tous les partis de la région. Je demande au ministre de saisir cette occasion unique.

Ma troisième suggestion était la présentation, par le gouvernement canadien, à l'Assemblée générale des Nations Unies d'une résolution d'appui au processus de paix en Amérique centrale. Des représentants des Nations Unies et de l'Organisation des États américains auraient siégé à la Commission régionale de contrôle. Cette représentation est importante des points de vue symbolique et pratique.

• (1710)

Une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies donnerait l'occasion de mobiliser l'opinion internationale. Ce serait un nouveau signal envoyé aux personnes participant à ce conflit sanglant. Elle montrerait que le monde entier approuve le processus de paix. Ce serait aussi un signe que les Canadiens considèrent le respect du droit international et les organismes internationaux comme des facteurs essentiels pour la paix.

Enfin, je recommande d'ouvrir une ambassade au Nicaragua. Le gouvernement a dit que nos intérêts sont bien défendus par le personnel de notre ambassade de San Jose au Costa Rica. Sans vouloir critiquer le personnel de cette ambassade, je vous assure que ce n'est pas vrai.

J'étais au Nicaragua avec une délégation parlementaire au mois d'avril. Notre ambassade de Costa Rica a organisé un dîner pour nous permettre de rencontrer les Canadiens qui vivent au Nicaragua, dont la plupart travaillent pour des organismes non gouvernementaux canadiens ou nicaraguéens chargés d'aider les gens du Nicaragua. C'était bien et je félicite l'ambassade d'avoir organisé ce dîner, mais j'ai été surpris de constater que notre ambassade n'avait pas la moindre idée du nombre de Canadiens établis au Nicaragua. Voilà un petit exemple qui montre bien que notre gouvernement n'est pas au courant des réalités dans le pays de l'Amérique centrale le plus controversé.

Le gouvernement n'est même pas en rapport avec les Canadiens qui travaillent là-bas et qui connaissent le pays. En cas d'urgence, les Canadiens du Nicaragua sont censés aller demander de l'aide à l'ambassade des États-Unis malgré les protestations de nombre d'entre eux à ce sujet. Cette situation est très regrettable compte tenu des différences qui existent entre la politique des États-Unis et celle du Canada en la matière. Notre ambassade à Costa Rica doit veiller sur nos intérêts au Costa Rica, au Nicaragua, au Salvador et au Panama. Dans une région aussi explosive que l'Amérique centrale, c'est trop demander au personnel.